

Testez votre eau de puits

À tarif réduit !

Si vous utilisez un puits privé comme source d'eau potable, il est recommandé de faire des tests au moins **deux fois par année** afin d'en assurer la qualité. Ces tests permettront d'identifier s'il y a des bactéries nocives pour votre santé, et si c'est le cas, les actions à prendre pour résoudre le problème. Vous attendez que l'eau de votre puits ait un drôle de goût pour la tester ? Vous pourriez être surpris; même une eau claire, sans saveur peut être contaminée.

Pour faciliter l'accès aux tests d'eau de puits privés, un tarif réduit (45 \$ + tx, au lieu de 60 \$ + tx) sera maintenant offert aux citoyens de la MRC à deux périodes fixes dans l'année, soit :

- Au printemps : 15 mai au 30 juin et
- À l'automne : 1er octobre au 15 novembre.



D'ici le 15 novembre, venez chercher votre kit d'échantillonnage sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Lorsque vous aurez complété l'échantillonnage, vous devrez retourner le tout à Laboratoire BSL au cours de la période désignée, soit entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre) afin de profiter du tarif réduit. Laboratoire BSL se chargera de faire les analyses, de vous transmettre les résultats, ainsi que les mesures à mettre en place s'il y a lieu.

Pour plus d'informations, communiquez avec votre bureau municipal.

Catherine Denis
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca